

la Circulaire



NOVEMBRE 2005
N° 551

Actu.

Résultats de CAP

Sommaire n° 551

Mercredi 15 novembre 2005

Examen professionnel exceptionnel adjoints vers SA * Courrier de la DGPA	Pages 4 - 5
Compte rendu de la CAP des CTT du 09 décembre 2005	Pages 6 à 10
Compte rendu de la pré CAP des SAE du 15 novembre 2005	Pages 11 - 12
Compte rendu de la réunion de mutations des agents et adjoints administratifs des services déconcentrés en administration centrale	Page 13
Résultats de la CCP RIN des 15 et 16 novembre 2005	Pages 14 - 15
Vie du SN PTAS CGT	Pages 16 - 17

IMPRIME DANS NOS LOCAUX PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS TECHNIQUES ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE – CGT
MTETM – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16.
émail : Internet sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC
DIRECTEUR DE PUBLICATION : DIDIER LASSAUZAY – n° CPPAP 0407 S 05475 – ABONNEMENT 70 € + N° SPECIAUX 8 €

Visitez notre site intranet : <http://cgt-snptas.syndicat.i2>



Syndicat National des Personnels Techniques Administratifs et de Service de l'Équipement et de l'Environnement

Siège social et administratif :
Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
Plot I – 92055 PARIS - LA DEFENSE Cedex 04
Téléphone 01.40.81.83.12./83.40 Fax.01.40.81.83.16

CCP 5125 – 65 S PARIS

Internet : sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net
Intranet : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Examen professionnel exceptionnel Adjoint vers Secrétaire Administratif

Face aux réactions importantes des personnels et suite aux démarches fortes, convergentes des syndicats initiées dès l'origine par la CGT, la DGPA s'engage désormais vers la promotion des 745 adjoints à secrétaires administratifs. L'ensemble des agents sur les 2 listes principale et complémentaire seront donc à priori promus soit :

- 539 + 37 liste principale en 2005,
- 169 liste complémentaire au 1^{er} janvier 2006.

La DGPA confirme aussi le processus d'examen professionnel exceptionnel sur 3 ans : 2005 - 2006 - 2007.

Il demeure que le nombre de postes mis en 2006 pour le prochain examen professionnel n'est pas encore calé définitivement. Le Ministère évoque un nombre ridiculement bas qui découlerait d'un nombre global de recrutements en SA, toutes voies confondues, limité à 300 environ.

La CGT a clairement signifié qu'un petit nombre de postes à l'examen professionnel exceptionnel 2006 ne serait pas acceptable.

Nous remercions les agents de la filière administrative, adjoints et SA, au-delà des seuls intéressés, d'avoir vivement réagi avec la CGT dès le début de cette affaire. Et nous les appelons à poursuivre unis avec nous l'action pour la poursuite de la revalorisation de la filière administrative dans notre ministère : statut, salaire, prime, recrutement, rôle dans les services suite à la décentralisation et aux réorganisations.

Il est à craindre que de nouveau ce soit les agents de la filière administrative qui soient parmi les plus exposés aux risques de mobilité forcée, face à laquelle la CGT s'oppose avec détermination.

Nous appelons tous les agents qui le souhaitent à rejoindre dès maintenant nos équipes CGT locales pour continuer à se défendre pour :

- la poursuite du plan de revalorisation,
- mieux vivre

Fort – Ensemble – Aujourd'hui et Demain Nous avons besoin de tous !

(* déductible pour moitié du montant de votre impôt)

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie du corps et agir plus largement sur tout ce qui vous concerne :

Nom : Prénom :

Service :

Adresse :

..... Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

SN/PTAS/CGT à La Défense. MTETM – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04



La Défense, le 17 NOV 2005

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer

direction générale
du Personnel
et de
l'administration
Service du Personnel

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez appelé l'attention du ministre sur les résultats de l'examen professionnel de secrétaire administratif 2005 qui viennent d'être publiés. Vous demandez que la totalité des candidats inscrits, tant sur la liste principale que sur la liste complémentaire, soit 745 agents, soient nommés.

Je vous confirme toute l'attention que je porte à ce dossier, qui traduit la première étape d'un dispositif exceptionnel, négocié et obtenu après de longues et difficiles négociations interministérielles, et qui constitue un élément à la fois symbolique et significatif de revalorisation de la filière administrative, qui m'importe particulièrement.

C'est la raison pour laquelle, il avait été décidé de porter au plus haut niveau possible le nombre de postes offerts à la première session qui vient de s'achever. Ce niveau se montait à 700 nominations, 576 au titre de 2005 qui prendront effet au 29 octobre 2005, et 124 postes au titre de 2006 qui prendront effet au 1^{er} janvier 2006. Tel était l'engagement initial que la Direction Générale du Personnel et de l'Administration s'était mise, bien évidemment, en situation de respecter.

Le jury a souhaité établir une liste complémentaire, comportant 45 agents supplémentaires, au-delà de ce chiffre de 700 postes. C'est une décision souveraine de sa part mais qui, comme vous le savez, n'engage pas l'administration. Je vous rappelle en effet que l'administration n'est pas tenue d'aller au bout d'une liste complémentaire et que le nombre total de nominations dépend des disponibilités budgétaires.

Toutefois, compte tenu de l'incompréhension des candidats classés entre la 701^{ème} et la 745^{ème} places, et du fait que plusieurs concours successifs sont prévus, je suis disposée à titre tout à fait exceptionnel, à nommer également ces 45 agents, en plus des 124, à compter du 1^{er} janvier 2006. Il doit être clair pour tout le monde, dans ces conditions, que ces 45 postes seront pris par anticipation sur la gestion 2006 et qu'ils seront déduits de facto du nombre global de postes offerts à la session 2006 de cet examen professionnel, dont je confirme l'organisation, mais qui sera, de fait, très inférieur à celui de la première session.

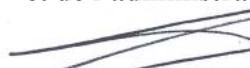
Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Tour Pascal B
92055 La Défense cedex
téléphone :
0140816253
courriel.
SP.DGPA
@equipement.gouv.fr

Monsieur DE BIASI
Secrétaire Général

CGT-SNPTAS
30, passage de l'Arche - Plot 1
92055 PARIS LA DEFENSE Cedex

**La directrice générale du Personnel
et de l'administration**



Hélène JACQUOT-GUIMBAL



**Syndicat National des Personnels Techniques Administratifs
et de Service de l'Équipement et de l'Environnement**

Siège social et administratif :
Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
Plot I – 92055 PARIS - LA DEFENSE Cedex 04
Téléphone 01.40.81.83.12./83.40 Fax.01.40.81.83.16

CCP 5125 – 65 S PARIS

Internet : sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net
Intranet : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Compte rendu de la CAP des Contrôleurs des Transports Terrestres du 09 novembre 2005

Vincennes ; le 14-11-2005

Présents pour l'administration :

Mme Dufourmantelle, M. Mortelecq, Mme Moritz, Mlle Bouldouyres , Mme Mesnage, M. Gomme, Mme Soler, Mme Massin

Les représentants des organisations syndicales CGT SAFACTT et FO

Titularisation

Tous les stagiaires 2004 sont titularisés à l'exception d'une stagiaire qui a une prolongation de 6 mois pour lui permettre de finir la formation qu'elle n' avait pas suivie dans sa totalité pour cause de maternité.

Un avis favorable est émis pour l'intégration des 70-2

Renouvellement de 1 an pour le recrutement loi de 87

Promotion au grade de CDTT par tableau d'avancement

En plus de 2005, une liste est proposée pour 2006, qui reprendra en liste principale, la liste complémentaire de 2005.

Il y a 2 postes pour 2005 et 2 pour 2006 plus un complémentaire si les propositions taux de promus/promouvables sont retenues.

Liste 2005 :

1 M Scordia

2 Mme Miguet

Liste complémentaire : 1 M. Escoffier, 2 M. Bedmar, 3 M. Bourden

Liste 2006 :

1 M. Escoffier, 2 M. Bedmar, 3 M. Bourden.

Le cas de Mme Mouchet est à nouveau évoqué, la CGT trouve tout à fait anormal qu' il n'y ait pas d'accès à la promotion pour des personnes qui s'impliquent dans la vie sociale. L'obligation de mobilité géographique est une chose, imposer à une personne de renoncer à un mandat électif pour accéder à la promotion revêt un tout autre caractère. S'il n' y pas lieu de privilégier les personnes qui assument des mandats électifs, il n' y a pas lieu non plus de les discriminer.

L'administration fait valoir un besoin criant de CDTT qui accomplissent des tâches de CDTT.

Il est proposé à la CAP que si Mme Mouchet part en retraite en 2006, elle aurait une promotion coup de chapeau. Dans ce cas elle ferait partie de la liste principale et Mr Bourden passerait en n°1 sur la liste complémentaire. La liste complémentaire serait :

1 M. Bourden, 2 Mme Martin, 3 M. Beaugrand

Promotion au grade de CPTT

Il y a 2 postes en 2005, plus éventuellement 2 postes de CPTT nommés CDTT par tableau d'avancement.
Pour 2006, il y a environ 10 postes, soit une liste principale de 10 noms et une liste complémentaire de 5 noms.

Pour 2005 : Liste principale :

1 M. Sizaire, 2 Mme Dubois de Fresnoy

Liste complémentaire : 1 Mme Poux, 2 M. Bardy, 3 Claude Delporte, 4 Mme Cozette

Pour 2006 : Liste principale :

1 Mme Poux, 2 M. Bardy ; 3 Claude Delporte, 4 Mme Cozette, 5 M. Imbert, 6 Mme Esteve, 7 Mme Mortain, 8 M. Coco, 9 M. Picard, 10 M. Duquenne

Liste complémentaire : 1 Mme Martineau, 2 Mme Jore, 3 M. Faure, 4 M. Duquennoy, 5 M. Teisseire 6 Mme Ouvrie.

Mutation CDTT

Les deux demandes de mutation de M. Alberti et Mme Fresil Ginet reçoivent un avis défavorable de la CAP.

Mutation CTT

Le poste de Midi Pyrénées n'étant pas déclaré vacant, il n'est pas donné suite à la demande de M. Savy.

Détachements

M. Guivarc'h : Avis défavorable par manque de poste vacant

Mme Nawaoui : demande de détachement dans le corps des SA : dossier en attente.

Détachement entrant

M. Sekkai IPCSR : avis défavorable par manque de poste vacant en DRE Rhône Alpes.

Le cas de M. Kerdraon est également étudié, le détachement n'ayant pas eu de suite favorable, l'administration va proposer un reclassement.

Questions Diverses

M. Guivarc'h : L'administration s'engage à envoyer un courrier rappelant que l'antenne de Roscoff ne sera pas dissoute tant que M. Guivarc'h sera sur place. La CGT demande qu'il en soit fait mention dans le PV de CAP

M. Arbiol : Mme Moritz s'engage à vérifier où en est l'arrêté de changement d'échelon.

Le cas de M. Mascarel est abordé. L'administration ne peut pas encore dire dans quelles DRE seront ouverts les postes en 2006, mais elle prend bonne note des remarques des organisations syndicales.

Un problème de retenue sur salaire suite à la mise en place de la modulation des primes est abordé. Mme Moritz rappelle, qu'un agent ayant le coefficient le plus bas devrait quand même obtenir + 15€ en 2005 et qu'il faut se rapprocher de la mission études et rémunérations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

REUNION SUR LES SUITES DU RAPPORT MASSIN

Chacune des organisations syndicales fait part de son sentiment et des remontées qu'elle a obtenues.

La CGT rappelle qu'un certain nombre d'éléments sont repris dans la motion qu'elle a présentée en CAP. Le constat du rapport est positif pour la CGT puisqu'il fait bien ressortir le malaise du corps et les difficultés qui ont été maintes fois rapportées en réunion.

Nous restons sceptiques sur les revalorisations, et interrogatif sur le peu de place accordée au contrôle en entreprise.

L'administration aborde la question du CII : il nécessitera une réflexion sur les statuts et notamment sur les missions. Le CII représente une avancée statutaire mais risque de ne pas favoriser les passerelles. Sur les rémunérations il y a une réflexion globale sur le fond, les SA ont obtenu des augmentations régulières qui ont diminué le différentiel entre CTT et SA, mais les indemnités des CTT restent supérieures.

Mme Buch déclare que sur le statut on a techniquement les éléments pour le mettre en place mais cela a des conséquences sur la réécriture du statut, sur le recrutement, sur la réécriture des missions, sur le déroulement de carrière et sur les passerelles. Il y a un problème de positionnement de ce corps par rapport aux autres corps de contrôle.

Nous considérons que le problème des passerelles est un faux problème car si les détachements sont aujourd'hui techniquement possibles, ils n'aboutissent que dans très peu de cas en réalité. Nous avons du mal à comprendre les soudaines réserves de l'administration et pourquoi il est urgent d'attendre.

Mme Buch a ensuite souhaité évoquer la formation initiale et continue. Le rapport du Cedip a été publié et il y a lieu de mettre en place ce qui est préconisé dans ce ministère. Il y aura une nouvelle réunion du comité de pilotage pour une modification de la formation initiale en septembre 2006. La formation doit être restructurée, il est proposé qu'elle ait lieu dans une école pour une question de visibilité et qu'il y ait des tronc communs avec d'autres corps.

Nous avons assez vite compris que l'administration n'avait pas grand chose à proposer en terme de revalorisation, d'autant plus que le montant de l'enveloppe pour l'ensemble du ministère est de 22 millions d'euros dont la moitié est consacrée à la revalorisation des C administratif et exploitation et sur laquelle est également prise l'augmentation du taux de promus/promouvables.

Nous avons demandé à l'administration ce qu'elle souhaitait mettre en place concrètement.

Mme Buch a indiqué que le statut, la rémunération et les missions est le dossier prioritaire avec la volonté d'aboutir sur les contrôles de nuit et de week-end et d'harmoniser les règles d'ARTT.

Ensuite vient le sujet de la formation, au delà de ce qui a été dit sur la formation initiale il est proposé un plan pluriannuel en formation continue en lien avec la formation initiale.

Il est également prévu une relecture du code de la route pour valider les habilitations : un groupe de travail va être constitué début 2006.

En ce qui concerne les moyens : pour ce qui est des terminaux cartes bancaires l'expérimentation doit débuter cette semaine dans 4 régions (Limousin, Aquitaine, Nord pas de Calais et Languedoc Roussillon). L'expérimentation durera 3 mois, l'objectif est de progresser sur l'appel d'offre.

Pour les stations de mesures en marche, le ministère est en fin de procédure d'appel d'offre, l'objectif est de 10 stations en 2006 dont l'implantation n'est pas encore définie.

Sur l'interception : il sera mené une expérimentation en 2006 telle que préconisée dans le rapport. Il faut choisir l'organisme qui en sera chargé et travailler sur le cahier des charges.

Le contrôle en entreprise doit être réinséré dans les priorités, il faut un rapprochement avec l'ITT.

Les autres propositions peuvent être regroupées en 4 sujets :

- Relations des CTT avec les forces de l'ordre
- Relations des CTT avec la justice



- Circulaire annuelle d'orientation
- Visibilité et communication sur le travail des CTT

Il est fait un regroupement des propositions dans le cadre de la mission de Claude Liebermann sur la modernisation du contrôle

La CGT estime que l'administration a fait preuve de flottement au cours de cette réunion. Pour le dossier prioritaire CII, il est urgent d'attendre, sur les revalorisations indemnitaires l'enveloppe étant ce qu'elle est, il faut des arbitrages... Traduction on veut bien mais on peut pas...

Beaucoup de groupes de travail en perspectives sur les quelques propositions du rapport.... et pourquoi pas des comités de suivi tant qu'on y est.

Le rapport Massin très clair dans le constat n'est-il pas finalement le moyen de faire patienter sur le thème « j'ai compris vos problèmes, le ministère travaille sur des solutions » ? tout simplement parce que le ministère n'a pas les moyens de la politique qu'il affiche.

Cela dit en passant, on est passé du rapport Massin à la mission Liebermann sur la modernisation du contrôle (tellement occupé M. Liebermann; qu'on ne peut pas le rencontrer mais par contre lui faire des contributions écrites dont il serait soit disant preneur, mais vite s'il vous plaît car en gros tout est déjà rédigé).

On imagine qu'il y aura probablement une commission de synthèse du rapport et de la mission fin 2006 et oh miracle on sera déjà en 2007 !! trop tard pour apporter un minimum de réponse, les rédacteurs d'aujourd'hui reviendront probablement aux postes de direction, les directeurs repartiront rédiger des rapports et conduire des missions et on repartira tranquilles pendant une législature complète prendre conscience du problème apprécier son ampleur et travailler à y apporter des réponses.... L'administration est un monde hors du temps

Pour le collectif CGT
Gilles Leclerc

Motion CGT CAP du 09-11-2005

Cette CAP est la dernière avant les prochaines élections des représentants du personnel, il nous apparaît donc important de tirer un bilan à la fin de ce mandat.

Bien évidemment ce bilan n'est pas brillant pour l'ensemble du corps. Nous avons subi plus de reculs sociaux que de progrès et les quelques revalorisations indemnitaires ne sont pas de nature à faire oublier les profondes modifications qui nous ont affectées depuis la mise en place de l'ARTT en 2002, mise en place qui d'ailleurs n'est toujours pas finalisée notamment pour les heures de nuits. Sans préjuger des suites qui seront données au rapport de Mme Massin, le constat sur le malaise du corps nous paraît justifié.

Le passage en force sur le dispositif de l'ARTT, inadapté au corps des ctt n' a pas permis un traitement homogène des ctt sur l'ensemble du territoire comme nous l'espérions au départ. Il s'est fait dans la logique du gouvernement de travailler plus pour gagner moins

Il nous a également fallu subir un allongement significatif de la durée du travail avec la réforme sur les retraites, pour beaucoup d'entre nous cela se comptera en années avec en prime une probable décote et un avenir du régime des pensions très hypothétique.

Nous avons assisté à une baisse du pouvoir d'achat caractérisée avec un fort décrochage entre le traitement indiciaire et le régime indemnitaire, et comme si cela ne suffisait pas il a paru nécessaire d'y ajouter la modulation des primes dont beaucoup ne vont pas tarder à se rendre compte qu'il s'agit d'un marché de dupes.

La liste des florilèges de ce mandat n'est pas close, on peut citer également la réforme de la notation, l'augmentation du nombre de recours prouve qu'elle n'est pas du goût de tout le monde.

Enfin la suppression des cartes de circulation : elle a modifié la vie personnelle des agents et réduit désormais la mobilité professionnelle. Des aménagements de l'ancienne carte étaient possibles, mais la volonté était bien politique. Encore une réforme qui s'est fait à la hussarde et sans réelle transparence (pas d'accès au rapport de la cours des comptes, absence de données chiffrées, occultation des règles générales d'attribution des cartes de circulation dans l'ensemble de la fonction publique), comment dans ces conditions garder confiance dans les propos de nos interlocuteurs.

Il nous paraît important de rappeler que l'accès restreint à la catégorie A, reste un problème d'actualité, et qu'au delà de la reconnaissance générale de la technicité du métier il y aura lieu d'étudier la possibilité de valoriser la connaissance des langues étrangères, élément indispensable à l'exercice de notre métier et dont il devrait être tenu compte à l'instar de ce qui se fait dans d'autres corps de fonctionnaires. L'absence de passerelles pour ce corps est criante à laquelle il faut ajouter une restriction des possibilités de mobilité géographique du fait du tassement des recrutements.

La proposition de la FNTR sur une éventuelle délégation de service public pour le contrôle des transports n'est pas de nature à apaiser les esprits et à rassurer les personnels quant à leur avenir.

Le bilan est donc négatif et si l'ensemble des éléments cités ne sont pas du seul fait du ministère, la faute n'incombe pas non plus aux organisations syndicales. Il nous semble indispensable à l'avenir de renouer avec un véritable dialogue social, de retrouver le sens du mot négociation et de donner des signes forts en direction des contrôleurs pour affirmer l'attachement du ministère au contrôle des transports.

Compte rendu de la Pré CAP des SAE du 15 novembre 2005

Administration : M. LANUSSE - WEBER
Syndicats : CGT – CFDT – FO – UNSA

Préalablement à l'ouverture de la pré-CAP, la CGT fait une déclaration à laquelle s'associe la CFDT.

L'administration ne peut répondre que partiellement aux questions posées.

Recrutement exceptionnel SAE

Suite à la montée au créneau de la CGT, des autres organisations syndicales et des lauréats il est vraisemblable que les 45 agents en litige seront nommés au titre de 2006 mais ces nominations auront des conséquences sur le schéma de recrutement du ministère. Il faut attendre la confirmation du directeur du personnel. Pour le recrutement exceptionnel de 2006 l'administration dit ne pas avoir fixé le niveau de celui-ci. Les hypothèses oscillent entre 0 et 300.

Ratio promus/promouvables

Pour l'année 2006 l'administration ne peut à ce jour donner de chiffres précis. Une réunion avec les organisations syndicales devrait avoir lieu fin novembre. Les arrêtés seront pris pour la fin décembre. De ce fait la CAP de novembre aura des valeurs à définir et à trancher entre le niveau des listes principales et complémentaires.

Hypothèses de travail communiquées par l'administration

- **Classe exceptionnelle** (3108 promouvables)

Hypothèse basse $3108 \times 5,55 \% = 172,49$ postes ramenés à 171 qui se décomposent en examen professionnel 114 et en tableau d'avancement 57.

Hypothèse haute $8 \% \times 3108 = 248,64$ ramenés à 246 pour être divisible par 3 = 82 postes pour le TA et 164 pour l'examen professionnel.

- **Classe supérieure**

Hypothèse basse = $1408 \text{ promouvables} \times 8 \% = 112$ postes

Hypothèse haute = $10 \% \times 1408 = 140$ postes.

La CGT a demandé de porter le ratio au minimum pour les classes exceptionnelles à 10 % et pour les classes supérieures de maintenir à minima le niveau réalisé en 2005 supérieur à 12 % (12,49 %).

Pour mémoire les ratios promus/promouvables proposés par l'administration pour les TSE sont de 12,45 % pour le 2^{ème} niveau et de 10 % pour le troisième).

Une réunion sur la répartition du régime indemnitaire sera organisée avec les organisations syndicales début décembre.

Malgré les affirmations du ministre lors du dernier CTPM qui s'est engagé à repyramider le corps des SAE, il semble que la DGPA n'en tienne pas compte et se cantonne à ses propositions.



Syndicat National des Personnels Techniques Administratifs et de Service de l'Équipement et de l'Environnement

Siège social et administratif :
Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
Plot I – 92055 PARIS - LA DEFENSE Cedex 04

Téléphone 01.40.81.83.12/83.40 Fax.01.40.81.83.16

CCP 5125 – 65 S PARIS

Internet : sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net
Intranet : [Syndicat/SN PTAS CGT/AC](#)

Paris-La Défense, le 15 novembre 2005

DECLARATION CGT

Comme à chaque début de CAP, les organisations syndicales font des déclarations préalables pour faire part de leurs revendications.

Dans le cadre d'un dialogue social normal, nous serions en droit de recevoir pour le moins des réponses à nos questions et revendications. Or au fil de la tenue des CAP nous constatons qu'il n'en est rien. Nous tenons à dire que cette situation est pour nous, CGT, déplorable. Malgré ce triste constat nous continuerons à porter dans cette instance qu'est la CAP les questions et revendications des SAE pour qu'enfin leurs légitimes demandes soient prises en compte.

En préalable nous exigeons la nomination de la totalité de la liste complémentaire à l'examen professionnel spécifique d'accès au corps des SAE au 1^{er} janvier 2006 (45 postes supplémentaires).

Nous demandons la mise en place d'une deuxième tranche à cet examen (à hauteur minima du dernier examen). De plus nous demandons l'évaluation de la première session.

Ensuite nous voulons intervenir sur quelques points particuliers :

- quel est le devenir des SA dans les services reconfigurés du ministère ?
- quelle politique de recrutement ?
- même si les primes ont augmenté nous sommes encore loin de la parité au sein du corps et avec les corps techniques, quelle revalorisation pour 2006 ?
- sur l'accès à la catégorie A, toujours rien ;
- sur le ratio promus/promouvables, toujours rien ;
- sur un corps à deux niveaux de grade on n'en parle même pas.

Comment avez-vous répondu aux revendications ?

- par des réunions où le dialogue social était tronqué (nous avons souvent les documents en séance, d'une réunion à l'autre les textes étaient souvent inchangés) ;
- par une charte de gestion qu'aucune organisation syndicale n'a acceptée,
- par des réponses évasives, tel ou tel service doit s'en occuper,
- et la liste peut être longue...

Lors de la dernière réunion d'échange, après la CAP, vous nous avez dit que la directrice Mme JACQUOT GUIMBAL allait personnellement s'occuper des SA, nous attendons toujours.

Aujourd'hui, la coupe est pleine. Assez de mépris à l'égard des SAE, nous exigeons des réponses pour la CAP. Nous verrons comment nous devons réagir.

Pendant toute l'année 2004 la CGT a demandé de l'argent pour les SAE. Où en sommes nous aujourd'hui ?

**Compte rendu de la réunion de mutations
des agents et adjoints administratifs
des Services déconcentrés en Administration Centrale**
du 16 Novembre 2005

La commission a donné un avis favorable aux demandes suivantes :

(ces mutations prendront effet au 01/01/2006, sauf accord particulier entre services).

Nom – Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Observations
BERGAME Emilie	DDE 95	DGPA/EB/GBF2	dossier à l'étude
MOULY Lisette	DAEI	DGUHC/UC/FB4	dossier à l'étude
VALMONT Francette	DDE 78	DSCR/SR/DIR	
CRETTE-CALMES Henri	DDE93	DGPA/SP/RCF2	dossier à l'étude
PINTO Muriel	DDE 93	DGPA/SP/RCF2	
BADLOU Cyrillia	DDE 95	DGPA	dossier à l'étude
IFREK Louisa	DDE 92	DGPA/EB/AF2	
HUG Madeleine	DDE 68	CGPC/MIILOS	
ASSELIN Rosa	DSCR	DGUHC/UC/FB2	
LE MY Marie Victoire	DDE 972	DGMT/SG/MDS	

Résultats de la CCP RIN des 15 et 16 novembre 2005

Promotions à la 1^{ère} catégorie

NOM	PRENOM	SERVICE
ALPHA	Claude André	DDE Seine Saint Denis
BLANES	Rémy	DDE Val de Marne
WAGNON	Evelyne	DDE Seine et Marne
CHALET	Gérard	DDE Hautes Alpes
MARTIN	Eugène	DDE Bouche du Rhône
JACQUIER	Jean Claude	Permanent syndical
BOYER	Robert	DDE Moselle
LASNIER	Odile *	DDE Gironde
LEFEBVRE	Michel	CG 59

10 poste

9 retenus dont celui de Madame Lasnier Odile sous réserve qu'elle prenne un poste de catégorie A courant 2006 (recherche à effectuer avec l'aide du chargé de mission Pascal Charbonnier).

Promotions à la hors catégorie

NOM	PRENOM	SERVICE
BETETA	Anne Marie	DIREN PACA
CAMES	Colette	DDE Hérault
DUSSOUBS	Gérard	DIREN Centre
GRASSIES	Marie Claude	SDAP Charente Maritime
HKONIQUE	Roland	DDE Tarn
MILLEROUX	Jacques	DDE Val de Marne
RINCKENBACH	Christian	DDE Haut
RISBOURG	Jean Luc	DDE Nord
GAUDEAUX	Anne	DDE Val d'Oise
PAPA	Paulette	DGR
PERRET	Anne Marie	Permanente syndicale
PITOLET	Daniel	DDE Ardennes
PATAU	René	DDE Pyrénées Orientales
AMARIDON	Claude	DDE Puy de Dôme
AUZANET	Patrick	DDDE haute Vienne
BRAY	François	DREIF
BRIHAT	Jean Michel	DDE Haute Vienne
CHERRIER	Anne Marie	DIREN Midi-Pyrénées
COLEY	Catherine	EA Nancy
COLLET	François	DGR
MERLE	Gérard	DDE Val de Marne
CUBBEDU	Noël *	
GIRARD	Nicole	EA Marne La Vallée
DIAMANDIDES		DDE Doubs
CALLIER BENEST	Chantal	DIREN Franche Comté
BRETON	Marie-Edith	EA Nantes

30 postes à pourvoir

27 postes retenus

* M. CUBBEDU Noël doit se rapprocher du chargé de mission et passer en comité domaine.

Promotions à la catégorie exceptionnelle

NOM	PRENOM	SERVICE
MORITZ	Geneviève	DGPA
HEYLLIARD	Jean François	DREIF
THORETTE	Marie Odile	DDE Indre et Loire
ANTOINE	Gérard	MIGT 11
MEYER	Fabienne	MAD Union internationale des associations et organismes techniques
AURIOL	Jean Claude *	LCPC
LAGIER	Alain	DIREN Rhône Alpes
CROLA	Jean François *	DT
MANGENOT	Cosima	DGA
RENAHY	Béatrice	DRAC Franche Comté
BRIHAT	Viviane	DGR
VALLERIE	Chantal	SG

12 postes à promouvoir

12 retenus dont 2 sous réserve (*) des comités de domaines de compétences pour M. AURIOL Jean Claude et CROLA Jean François.

Agents proposés pour une inscription sur la liste A+

NOM	PRENOM	SERVICE
COURTIAU	Jean	DAPA Min. Culture
TEXIER	Marie Flore	EA Paris Belleville
EXCOFFON MACHAYEKHI	Gisèle	EA Paris Malaquais
HEBERT	Marie Françoise	EA Versailles
MALINOWSKI	Jean Vincent	DDE Gard
BRETONNIERE	Francis	DGMT
CROLA	Jean François *	DREIF
DUBUISSON	Jacques	STRMTG
RIUS	Paul	DGPA
Pour régularisation après passage en comité de domaine		
MURARD	Lion	EA Paris Val de Seine
AZYLBERMAN	Patrick	EA Paris Val de Seine
Pour mémoire RIN A + au titre de la mobilité (cycle 2005/9)		
BELIN	Marc	DDE Loiret
BERNARD	François	DDE 77
POIRIEUX	Catherine	ENTPE
SIMONIN	Martine	DDE 23
VIARDOT	Michel	DGMT
SARDA	Dominique	DIREN Languedoc-Roussillon

* M. CROLA Jean François sous réserve du Comité de Domaine compétent

Malgré l'opposition de l'ensemble des syndicats et après un long débat sur le contexte de cette mesure (sanction supplémentaire vis à vis de l'agent) le président décide de la retirer de la liste A+.

Nous ne pouvons que dénoncer une fois de plus la situation qui est faite au personnel de certaines DIREN.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les élus CGT :

GUEVENOUX Jacqueline DIREN – 3 rue Menou BP 62219 44012 NANTES Tél. 02 40 99 58 00

PETIT Jean Luc DGAC SBA 50 rue Henry Farman 75720 PARIS cedex 15 Tél 01 58 09 41 49

23 novembre 2005	Secrétariat fédéral
25 novembre 2005	Réunion du collectif logement PTAS
29 – 30 novembre 2005	CE fédérale
1 ^{er} décembre 2005	Réunion DGPA/OS Attachés régime indemnitaire
02 décembre 2005	Réunion attachés/gestion
05 décembre 2005	Rencontre PTAS/UGFF
05 décembre 2005	Groupe d'échanges
06 décembre 2005	Secrétariat PTAS
07 décembre 2005	CFC PTAS + envoi des timbres 2006
07 décembre 2005	Réunion des présidents de CLAS
14 décembre 2005	Secrétariat fédéral

SITE INTRANET DU SN PTAS

Rappel du mode de consultation
Faire « Intranet de l'administration centrale »
Cliquer : «Portail intranet du MTETM»

Cliquer : « syndicats »
Cliquer : « CGT-SNPTAS »

ou

<http://cgt-snptas.syndicat.i2>

Calendrier prévisionnel des CAP – CCP – RIN

Calendrier prévisionnel	
17 novembre 2005	<i>CAP des PASSD – Tableau d’avancement à attaché principal de 2^{ème} classe</i>
21 novembre 2005	<i>Liste d’aptitude ITPE</i>
22 novembre 2005	<i>CAP des dessinateurs</i>
22 au 24 novembre 2005	<i>CAP Adjoint administratifs des SD Tableau 2005 à agents administratifs de 1^{ère} classe des SD, à AAP2 des SD et AAP1 des SD Liste d’aptitude 2005 à adjoints administratifs des SD</i>
24 novembre 2005	<i>Tableau d’avancement à IDTPE + IRGS</i>
29 et 30 novembre 2005	<i>Pré CAP TSE</i>
28 – 29 -30 novembre 2005	<i>CAP des SAE – tableaux d’avancement 2006 SAE cl. SUP et EX</i>
13 – 14 et 15 décembre 2005	<i>CAP TSE – Liste d’aptitude et promo TSP</i>

* Attention vérifier régulièrement, car ces dates sont susceptibles d’être modifiées.